



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des finances

---

Objet: **Préavis n° 34/2023**  
**concernant une demande de crédit de CHF 193'500.- TTC pour la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Genolier et Givrins**

Date séance: 15 mai 2023

Présents: La Municipalité au complet et la Commission des finances au complet

---

Le présent préavis concerne la réalisation d'une liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier pour faire face à la sécheresse historique qui sévit dans la région. Les données fournies par la municipalité confirment cette sécheresse qui justifie de prendre des actions concrètes, dont cette liaison qui permettra :

1. La sécurisation de l'approvisionnement en eau : La liaison de secours permettra de répondre aux besoins en eau potable des deux communes, en fournissant de l'eau de secours et en offrant une alternative d'approvisionnement. Cela aidera à prévenir les pénuries d'eau et assurera la continuité des services d'eau potable d'une manière uniforme.
2. La réduction des risques d'interruption de service : L'interconnexion des réseaux de distribution voisins grâce à cette liaison de secours diminuera les risques d'interruption de service en cas de pannes imprévisibles. En cas de problème avec une ressource ou lors de travaux, les différents modes de liaison pourront être activés pour assurer un approvisionnement continu en eau.
3. La distribution régionale de l'eau : La mise en commun des ressources en eau et la répartition indépendante de ces ressources, indépendamment des considérations locales, représentent la première étape nécessaire sur la voie de la distribution régionale, permettant de corriger les fluctuations des moyens d'approvisionnement existants.
4. La diversification de l'approvisionnement en eau : diversifier l'approvisionnement pour faire face au manque d'eau de plus en plus prononcé, en particulier en période d'étiage et de sécheresse. La liaison de secours avec notre commune permettrait à la commune de Givrins de se relier également au réseau du SIDEMO (Société Intercommunale Des Eaux du Montant) et d'accéder à de nouvelles ressources en eau potable.

L'appareillage, tel que prévu, permet une mise en fonction rapide et simple des différents modes de liaison. Une subvention de l'ECA devrait permettre de couvrir 15% à 20% des coûts sur la base des factures.

Présidente: Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des finances

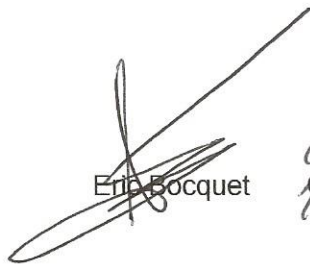
En résumé, la réalisation de cette liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier est une mesure essentielle afin de sécuriser l'approvisionnement en eau, de réduire les risques d'interruption de service et de diversifier les sources d'approvisionnement en eau potable. C'est une initiative identifiée déjà en 2020 qui est aujourd'hui nécessaire pour prévenir les conséquences négatives de la sécheresse sur la population et l'environnement.

**Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil:**

- de prendre note que le Conseil Communal de Givrins a rendu un avis favorable lors de leur séance du 27 avril 2023.
- d'accepter le préavis 34/2023 concernant une demande de crédit de CHF 193'500.– TTC pour la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Genolier et Givrins.

**Cet investissement sera amorti par le compte 9280.3 - Réserve Eaux.**

Fait à Genolier le 24 mai 2023



Eric Bocquet



Gregory Favre



Karine Kalcic  
Rapporteuse



Olivier Rochat



Frederic von der Weid

Présidente: Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch